

nourrit les pauvres, élève les orphelins, soigne les malades et instruit les enfants.

M. Brossard nous fait espérer qu'il publiera bientôt le texte même du poème. C'est nous mettre l'eau à la bouche. Nous prenons acte de sa promesse et nous le remercions comme s'il l'avait déjà exécutée.

Et pourquoi douterions-nous de lui, puisque, dans son zèle littéraire, il vient de publier une autre plaquette rarissime : *Traité des œilleux* et de quelle façon il les faut cultiver, par P. Morin, fleuriste lyonnais. Lyon, chez Charles Amy, rue Confort, à la Biche couronnée, 1886, in-8°.

Cette réimpression n'a été faite qu'à cent exemplaires. Le généreux éditeur n'a donc été mu que par le désir désintéressé de faire connaître une curieuse et intéressante rareté. Nous devons donc espérer qu'il ne s'arrêtera pas en route. Au nom des bibliophiles de la région, qu'il nous permette de lui offrir les plus chaleureux remerciements.

— M. Louis Desgrand a publié, ce mois-ci, une brochure de 47 pages sur *l'Alliance du sentiment chrétien et du travail*. La question est brûlante dans un moment où une si grande tension existe entre les ouvriers et les patrons. M. Desgrand voudrait un rapprochement et un apaisement fondés sur cette loi de l'humanité : *Aimez-vous les uns les autres*. C'est aussi sur cette loi que s'appuie M. Mony, dans son livre : *Etude sur le travail*, qui a paru vers la fin de 1878. Dans sa brochure, M. Desgrand suit pas à pas cette œuvre d'un homme compétent ; il l'étudie et en fait ressortir les côtés saillants, surtout les tendances spiritualistes qui la séparent des travaux de la plupart des économistes modernes : Smith, Say, Bastiat et autres dont les vues se portent plus particulièrement sur les conditions matérielles du travail : les débouchés, les sources d'approvisionnement, le libre-échange et les marchés de consommation. Nul ne refusera, sans doute, à M. Louis Desgrand la haute autorité nécessaire à l'examen de ces questions qui passionnent si vivement les esprits.

— On lit dans le *Salut public* du 6 février :

« Parmi les nominations dans l'ordre de la Légion-d'Honneur, publiées dans le *Journal officiel* d'hier, nous remarquons avec plaisir celle de M. le docteur Gubian, dont le fils compte au nombre des membres de l'ordre des avocats du barreau de Lyon.

« M. le docteur Gubian est médecin-inspecteur des eaux de Lamothe (Isère). Sa nomination au grade de chevalier de la Légion-d'Honneur a